



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral des finances DFF
**Office fédéral de la douane et
de la sécurité des frontières OFDF**

Procédure de remboursement simplifiée pour la Poste Déclaration en douane au sens de l'art. 28 LD pour marchandises étrangères en retour exemptes de permis; demande de remboursement des redevances

Date

N° de dossier du bureau de douane

N° de compte PCD

Référence

L'impôt sur les importations a-t-il été débité du compte PCD de l'importateur?

oui

○ non

Condition:

Réexportation de marchandises restées sous la garde du déclarant.

L'impôt à l'importation est remboursé au déclarant uniquement si, lors de l'importation, les redevances n'ont pas été débitées du compte PCD de l'importateur.

Décompte

Requérant:

Nom et signature:

Timbre du bureau douane:

Signature du bureau de douane: